

Compte-rendu de la réunion du bureau avec la directrice et les animateurs du 24.05.2018 Groupement Familles Rurales Accueil de Loisirs Fougeré-Thorigny



Présents :

- . Bureau : Gwendoline BOURNONVILLE, Hélène GRELLIER, Nadège DE LAMBILLY, Arnaud COLLET, Carole LE GALL
- . Direction : Bérengère LEDDA (remplaçante de Magali Fontaine en arrêt de travail)
- . Animation : Déborah PARADIS, Véronique RAMBAUD, Teddy SOULARD, Cécile DROUET, Amélie GRATON, Céline TEILLET (remplacante de Mélanie ENFRIN en congé maternité)

Excusé(e)s :

- . Bureau : Marion TURBELIER-SWANNET
- . Animation : Pascale MANDIN (arrêt maladie)

Ordre du jour :

Introduction

- 1) Validation de la trame de planning sur 4 semaines proposée par Magali
- 2) Réflexion sur l'aménagement intérieur pour allier ergonomie et sécurité
- 3) Etablir une procédure de ménage pour l'accueil de Loisirs (mobilier, jeux, locaux)
- 4) Point sur le règlement intérieur : est-il à revoir ?
- 5) Organisation des achats goûters : est-elle à revoir ?
- 6) Comment penser l'accueil de l'enfant et du parent, la séparation? (debout? bonjour?...)
- 7) Quels sont les outils de communication entre les membres de l'équipe? Sont ils efficaces? Sont ils à repenser?
- 8) L'outils de comptage des enfants le matin et le soir pourrait il être optimisé?
- 9) Divers :
 - Téléphone portable
 - Appareil photo
 - Toiles de tentes
 - Mini-camps
 - Coût des mini camps
 - Arrêt des NAP et salariés
 - Poste de référents

Conclusion

La réunion a commencé à 18h30 à l'Accueil de Loisirs de Fougeré

Introduction

Après avoir fait un tour de table afin de se présenter, les présidentes Gwendoline Bournonville et Hélène Grellier ont remercié les animateurs de leur réactivité et de leur disponibilité suite à l'arrêt de travail de la directrice Magali Fontaine. Nous souhaitons également la bienvenue à Bérengère LEDDA.

Puis une lecture a été faite :

“Entre
Ce que je pense
Ce que je veux dire,
Ce que je crois dire,
Ce que je dis,
Ce que vous avez envie d'entendre,
Ce que vous croyez entendre,
Ce que vous entendez,
Ce que vous avez envie de comprendre,
Ce que vous comprenez,
Il y a dix possibilités qu'on ait des difficultés à communiquer.
Mais essayons quand même...”

Bernard Werber,
Encyclopédie du savoir absolu et relatif

La dynamique dans laquelle vous êtes, en tant qu'animateur, ainsi que les interactions que vous avez entre vous vont avoir un impact direct sur le groupe d'enfants. La notion de mimétisme et d'exemple, c'est vous qui la travaillez en tant qu'animateur.

Céline Alvarez,
Les lois naturelles de l'enfant

Vous êtes des professionnels, des animateurs nous avons confiance en vous. Nous attendons simplement que l'ensemble des enfants soit pris en charge avec bienveillance. Nous ne sommes que des bénévoles et des passeurs. Notre intérêt est celui des enfants et que votre cadre de travail soit optimal. Nous souhaitons simplement que l'accueil de loisirs vive au mieux et que chaque salarié y trouve sa place sereinement et dans le respect des différences, des difficultés, des qualités de chacun. Trouver ensemble le lieu approprié pour communiquer, s'écouter, demander un complément d'informations... car la communication orale n'est pas simple, l'écrit n'est pas aisé et la communication non verbale joue aussi les troubles faits !

1) Validation de la trame de planning sur 4 semaines proposée par Magali Fontaine

L'équipe est à l'unanimité d'accord avec cette proposition : le planning sur 4 semaines est donc en route depuis le 14 mai 2018. Ce planning a déjà existé auparavant, il est remis en place actuellement. Cécile accepte d'être sur le site de Thorigny en périscolaire matin et soir. Le mercredi, rien ne change, l'équipe « tourne » également sur 4 semaines. Cécile assurera toujours une fermeture sur Fougeré (départ de Thorigny à 17h55).

2) Réflexion sur l'aménagement intérieur pour allier ergonomie et sécurité

A la rentrée scolaire de septembre, nous devrions avoir le temps de trouver un nouvel aménagement intérieur (à réfléchir dès le mois de juin en réunion d'équipe). Cependant, plusieurs pistes d'aménagements ont été avancées :

- Portes manteaux, cartables : nombre et emplacement à revoir. Pourquoi pas un préau extérieur avec des casiers pour les cartables ? ou un banc à roulette qui permettrait d'être modulable en fonction des besoins ?
- Ombre et espace vert dans la cour : trouver une solution car il n'y a pas d'ombre ni d'espace vert dans la cour de Fougeré. Il va falloir voir avec la mairie si une solution peut être apportée en fabriquant un préau, en agrandissant la cour avec les terrains voisins...
- Parking : il n'y a que 4 places de parking dont 1 handicapée. C'est peu. Serait-il possible de faire un marquage au sol juste devant le bâtiment pour inciter les parents à se garer plus correctement et ainsi avoir plus de parking ?
- Vestiaires : un seul casier de rangement pour 4 dans les toilettes, c'est peu. Trouver une autre solution...
- Local technique : il pourrait être beaucoup plus fonctionnel et moins dangereux s'il était mieux aménagé. L'ajout d'étagères de rangement est indispensable. Et pourquoi pas y mettre les casiers des vestiaires ?
- Réparations : l'abattant des toilettes adulte est cassé. Les trésoriers vont s'en occuper prochainement. Un évier est également bouché et une porte coulissante commence à tomber. Nous allons en avvertir la mairie afin que les réparations se fassent rapidement
- Préfabriqué sur Thorigny : il est possible de l'utiliser mais il fait vite très chaud. Nous allons prendre la température, avec Cécile Drouet, afin de voir si l'achat d'une tour réfrigérante ou autre serait nécessaire? Voir aussi avec la mairie si besoin pour une meilleure adaptation des locaux. Un problème de fermeture des portes par un système de loquet n'est pas très sécurisant. A revoir avec la mairie.

Ces points seront transmis en réunion avec les maires.

L'aménagement est à repenser sur les points précédents mais aussi sur le hall d'entrée pour l'accueil des enfants et des parents (voir chapitre 6). Teddy Soulard s'est proposé, avec Hélène Grellier, d'étudier la question. Bien évidemment toute suggestion est bonne à prendre.

- Musique : un poste de musique supplémentaire serait nécessaire pour la salle de sieste des petits et les camps. Sous forme d'enceinte bluetooth par exemple. Voir avec les animateurs celui qui sera le plus adapté et avec la trésorerie pour le financement
- Gilets jaunes : il n'y a actuellement que 3 en stock. Il en faudrait 7 de plus afin que tous les animateurs aient le leur ainsi que les parents bénévoles lors des sorties. Les trésoriers vont s'en occuper prochainement

3) Etablir une procédure de ménage pour l'accueil de Loisirs (mobilier, jeux, locaux)

Depuis le 14 mai, le ménage se fait tous les lundis de 9h30 à 10h30. Chaque animateur s'occupe d'une salle d'activité pendant environ 45 minutes puis 15 minutes tous ensemble pour les pièces « communes ». Les sanitaires sont fait tous les soirs par l'animateur finissant à 18h30. L'animateur faisant la fermeture passera le balai dans la pièce principale à partir de 18h45 même s'il reste des enfants, mais les chaises ne seront pas montées sur les tables. Pour la cuisine un protocole est déjà mis en place et nous rappelons l'obligation du relevé de température du frigo tous les jours. Un point d'hygiène important est rappelé : **désinfecter les poignées de toutes les portes tous les soirs**. Bérengère Ledda va refaire le point sur l'ensemble du protocole de nettoyage.

4) Point sur le règlement intérieur : est-il à revoir ?

Une mauvaise compréhension s'est faite entre nous. Le bureau pensait règlement intérieur des salariés et les salariés pensaient au règlement intérieur des "parents". Nous demandons aux salariés de se pencher lors de leurs prochaines réunions sur leur règlement intérieur Pour le règlement intérieur des parents, plusieurs changements sont souhaités :

- règlement est à revoir tous les ans, il s'agit d'une obligation légale.
- vacances d'été à compter de la 1ère semaine d'août "complète", noter les dates précises
- vacances de Noël, revoir le terme "Noël" car il porte à confusion. Noter les dates précises
- insister sur l'inscription des enfants 3 jours avant.

5) Organisation des achats goûters : est-elle à revoir ?

Actuellement les goûters sont commandés toutes les 3 semaines au drive de Hyper U Chantonay, les seuls à accepter les règlements par chèque. Les courses sont récupérées le mercredi matin car seuls les enfants de l'école privée sont sur le site et ils ont le minibus à disposition. L'organisation sera certainement à revoir pour septembre car il y aura plus d'enfants le mercredi matin, suite au passage à la semaine de 4 jours.

Le budget est d'environ 300€ par mois de Hyper U et 90€ de boulangerie.

Un devis avait été demandé à Restoria pour le goûter mais ce n'est pas intéressant. Il faut une commande de minimum de 150€, les biscuits reviennent aux environ de 18/20 cts l'unité, sans compter l'absence de lait, de jus de fruit, de miel etc... et tous les produits pour le petit déjeuner comme les céréales ou les biscottes... Le mercredi en revanche, ils commandent le laitage du goûter à Restoria (environ 28 cts par élément) à cause des dates de péremptions.

Une carte "Métro" avait été faite par une ancienne présidente mais elle n'a jamais été renouvelée depuis 2 ans. À revoir car c'est intéressant pour l'achat en gros sur le stock des denrées non périssables et pour les mini-camps.

Il existe aussi une ferme à La Chaize le Vicomte : La Ferme de la Futaie qui fait des laitages Bio. Pourquoi ne pas demander un devis avec livraison si possible 1 fois par semaine? Cela pourrait aussi faire l'occasion d'une activité découverte avec les enfants ?

Bérengère doit faire le point autour des possibilités.

6) Comment penser l'accueil de l'enfant et du parent, la séparation? (debout? bonjour?...)

Actuellement les enfants sont divisés en 3 groupes en fonction de leur âge.

Les moussaillons 3-5 ans

les ouistitis 6-8 ans

les invincibles 9-12 ans.

Les animateurs aimeraient modifier ces groupes à partir de septembre.

Cela en fonction de leur niveau de classe :

PS/MS : Mélanie Enfrin,

GS/CP : Déborah Paradis,

CE1/CE2 : Cécile Drouet,

CM1/CM2 : Teddy Soulard.

Cela permettra de mieux répartir les groupes en nombre d'enfants et de mieux cibler les activités proposées. Les enfants pourront ainsi retrouver leurs copains et copines de classe. Pour les vacances, cette organisation en 4 groupes pourrait poser problème. En effet actuellement il n'y a que 3 mini-camps de proposé l'été et trouver des lieux ayant l'agrément PMI (Protection Maternel et Infantile), obligatoire pour les moins de 6 ans, est difficile. Cela sera à revoir et à prévoir pour l'été 2019.

Hélène Grellier va essayer de se procurer la liste des lieux agréées PMI.

Sur Thorigny, pas de problème de posé, actuellement, quand à l'accueil.

Sur Fougeré, une réflexion s'amorce autour d'un animateur référent pour l'accueil des enfants et de son parent. Celui-ci aide à la séparation, quand cela est nécessaire ou demandé, de façon sécurisante et rassurante. L'animateur référent est disponible, debout, avenant et accueille l'enfant en le nommant par son prénom si possible. L'animateur qui s'occupe de l'enfant au quotidien peut intervenir en plus le matin comme le soir si besoin. Il est important d'ouvrir les salles quand le nombre d'encadrant est suffisant, avec un animateur par salle.

Sur Fougeré, le hall d'entrée pourrait être optimisé avec un meuble haut et étroit type "bar" où il y aurait la tablette, la feuille d'émargement et les papiers important en cours. Sur le mur derrière lui, les notes et les informations habituelles. En dessous, côté animateur, des rangements pour les gilets jaunes, les papiers... et côté parents/enfants, l'enfant pourrait mettre son étiquette "prénom" sur un panneau ou une toile. Ce système a déjà été essayé pendant les vacances de printemps et il a été concluant. L'aménagement évoqué ce soir n'est qu'une idée.

Teddy Soulard et Hélène Grellier aborderont l'aménagement dans sa globalité, dans les prochaines semaines. (Voir le chapitre 2 pour les autres sujets de réflexions).

Une étiquette avec le prénom de l'enfant sera aussi mis au dessus de chaque lit dans la salle de sieste.

7) Quels sont les outils de communication entre les membres de l'équipe? Sont ils efficaces? Sont ils à repenser?

En plus d'une transmission orale, il y a un cahier de liaison où l'information écrite est signée par son auteur et paraphée par ses lecteurs. Les animateurs ont également une réunion d'équipe tous les mardis matin.

Nous avons fait l'acquisition d'un nom de domaine sur internet :

@bonbadilom.fr

Cela permettra à chacun d'entre nous d'avoir une adresse mail professionnel/associatif (prénom.nom@bonbadilom.fr) et de faire différentes adresses (direction@bonbadilom.fr...). Par exemple, l'adresse de direction sera séparé de l'adresse d'animation. Mais tous les animateurs auront accès à l'information "animation". Cela étant juste créé, toutes les informations quand à son fonctionnement, à sa mise en place et à sa communication envers les parents et les mairies, seront vues au moment opportun.

8) L'outils de comptage des enfants le matin et le soir pourrait il être optimisé?

Sur Thorigny, le comptage des enfants se fait sur une feuille au nom de l'enfant.

Sur Fougeré, les parents peuvent signer directement sur la tablette, mais une feuille est aussi à disposition. L'équipe est d'accord pour enlever la feuille d'émargement s'il y a une tablette sur chaque site. Seulement l'achat d'une tablette pour Thorigny n'est actuellement pas envisagé.

9) Divers

- Facturation : Une facturation au ¼ heure serait souhaitée par les animateurs comme par les parents, surtout suite au changement prévu à partir de septembre 2018 sur le matin pour l'école public de Thorigny (8h45 au lieu de 9h). Mais cela se pose également pour l'école privée. Malheureusement cela ne dépend pas de nous, mais de Familles Rurales Vendée voir Familles Rurales France. Et cela n'est pas près de bouger... Cependant, une certaine souplesse est faite lors de la facturation.

- Inscriptions : Suite à la réunion publique d'octobre dernier, le nombre d'inscriptions a
très nettement augmenté, surtout sur Thorigny. Mais un essoufflement est observé. Un rappel sur Thorigny sera fait prochainement.

- Téléphone portable : Il y a eu téléphone portable, qui a été égaré entre les mini-camps de l'été et mi-septembre 2017. Il ne peut pas être utilisé par un tiers car le chargeur de batterie lui est spécifique et il se trouve à l'accueil de loisirs. Cela dit, il nous coûte 3€50 par mois en forfait. Il va falloir acheter un nouveau téléphone. Celui-ci sera très simple comme le précédent. Une réflexion va être portée quand à son utilisation, par qui, quand et à qui communique t-on le numéro. Il servait pour les mini-camps et les sorties à la journée. La question de la communication envers les parents des activités de leurs enfants lors des mini-camps est à revoir : soit par ce téléphone, soit par une page facebook (à créer), ou autre... Le but est d'informer les parents sans empiéter sur la vie du camp, ni sur celle des animateurs. Nous ne souhaitons pas que les professionnels utilisent leurs téléphones portables surtout pour prendre des photos. C'est pour cela que Bonbadilom a acquis un appareil photo.

- Appareil photo : l'appareil photo actuel fonctionne sur piles. Malheureusement elles ne tiennent pas la charge et son utilisation pour les sorties à la journée n'est pas possible. Alors un usage pour un mini-camps, est inenvisageable. Nous réfléchissons à l'achat d'un nouvel appareil photo sur batterie, étanche. Voir avec la trésorerie si c'est possible. Lors d'années précédentes, la vente de photos se faisait, soit sur papier, soit sur CD. Cela demandait beaucoup de temps de préparation pour un résultat très mitigée. Pour cette année, nous ne le ferons pas non plus.

- Toiles de tentes : pour le bon déroulement des mini-camps il manque 2 tentes 6 places avec 3 chambres. Un devis sera très prochainement fait pour cet achat.

- Mini-camps : l'année dernière, il y a eu plus de demande que de place disponible pour les mini-camps. Ils ont du succès, nous pouvons remercier la directrice et les animateurs. Le choix des enfants partants en mini-camps avait été fait en fonction de leur fréquentation à l'année sur l'Accueil de Loisirs Bonbadilom. Cette sélection a posé problème à de nombreux parents.

L'équipe d'animations souhaiterait cette année, pour une équité complète que les premiers inscrits au mini camps soient « les premiers servis » afin d'éviter comme les années passées que seuls les enfants qui fréquentent le péri ou l'accueil régulièrement aient la chance de pouvoir partir...

Le bureau a pu décider cette année que cela se fera par tirage au sort.

Cela a pu engendrer d'autres questionnements :

Pourquoi seul les parents présents à la réunion pourraient avoir une place?

Quel ordre donner? Celui qui a réservé le premier ou celui qui à son dossier complet le premier? Pour les parents qui ne pourraient pas être présent car l'un d'eux travail et l'autre doit garder les enfants? Le tirage au sort, n'est peut être pas la meilleur solution mais nous n'avons pas trouvé pour l'instant d'alternative.

Le vendredi 1^{er} juin, une réunion est organisée par l'équipe d'animation afin de se présenter et d'expliquer les mini-camps de cet été, avec un début d'inscription possible ce jour là et jusqu'au 8 juin.

Pour l'année prochaine, avec la réorganisation en 4 groupes de septembre, nous espérons pouvoir faire également 4 mini-camps pour l'été 2019. Ainsi cette répartition devrait permettre d'accueillir plus d'enfants, mais pour un budget plus conséquent aussi. Piste à approfondir...

- Coût des mini camps : (provisoir) Il est de 826.20 pour celui des 6/8 (3 jours), de 372.80 pour les 3/5 (2 jours) et de 988.20 pour les 9/11 (5 jours). Le détail des séjours et des tarifs seront sur la plaquette à venir.

- Arrêt des NAP et salariés : le choix municipal d'arrêter les NAP et d'organiser la semaine sur 4 jours à partir de septembre 2018, impacte directement le nombre d'heures effectué par les animateurs et donc leur pérennité au sein de Bonbadilom. Pour l'instant nous ne pouvons pas répondre à leurs interrogations. Tout va dépendre du résultat du questionnaire parents en cours de retour par les familles de toutes les écoles de Fougeré et de Thorigny. Et donc de la fréquentation possible en septembre avec/sans ouverture sur Thorigny le mercredi. Un nouvel entretien est prévu avec chaque salarié prochainement.

● Poste de référents : le bureau souhaite mettre en place des postes référents. Ces postes seraient fait un fonction des affinités de chacun et des prochaines formations (BAFD et BPJEPS). Voici les premières pistes de réflexions :

. *Référence Thorigny* :

- Récupérer les inscriptions des parents (format papier)
- Transmettre les feuilles d'horaires à la directrice
- Lien avec les familles et directrice
- Vérifier que le dossier des enfants soit complet et à jour
- Faire l'inventaire des jeux, des consommables

. *Référence Fougeré* :

- Vérifier que le dossier des enfants soit complet et à jour

. *Référence Informatique* :

- Mise à jour du site internet
- Transmissions au bureau des problèmes
- Réalisation des plaquettes des vacances scolaires

. *Référence Sanitaire* :

- Tenir le cahier de l'infirmerie
- Gestion des trousseaux

. *Direction et adjoints* :

- Tenue du budget attribué pour l'animation
- Monter un projet pédagogique avec l'équipe
- Choisir le thème des vacances scolaires
- Demande de devis , organiser les prestations et les sorties
- Validation par le directeur des devis
- Etablir un planning des goûters
- Organiser les courses
- Organiser tâches du mercredi

Conclusion

Cette réunion a été très constructive autant pour nous que pour l'équipe d'animation et comme on dit : "il n'y a pas de problèmes... il n'y a que des solutions..." A nous, tous ensemble, de les trouver. Ne perdons pas de vue que l'enfant est au centre de tout. Si l'équipe se porte bien, la prise en charge des enfants sera plus optimal et plus sereine.

La réunion s'est terminée à 21h30 après avoir remercié toute l'équipe pour son travail et son implication dans l'association Bonbadilom.

Le bureau